

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 03/10/2018 - 17:56**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Correspondant :** Service juridique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, adresse internet : <http://www.quaibrantly.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché : Marché alloti de travaux pour l'amélioration du silo ouest des instruments de musique du musée du quai Branly-Jacques Chirac**

Lot N°1 électricité/SSI/CVC

Lot N°2 plâtrerie/isolation

Lot N°3 métallerie/serrurerie

Lot N°4 mise en propreté/assainissement

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 44115800

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Marché alloti de travaux pour l'amélioration du "silo ouest des instruments de musique" du musée du quai Branly-Jacques Chirac

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Marché réservé :** Non

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

### **Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 24 octobre 2018 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018-MQB-02642-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** LES OFFRES DOIVENT OBLIGATOIREMENT ETRE REMISES SOUS FORMAT DEMATERIALISE. LES OFFRES REMISES SOUS FORMAT PAPIER SERONT REJETEES CAR DECLAREES IRREGULIERES ET INSUCCEPTIBLES DE REGULARISATION.

FORME :

Le présent marché est alloté selon le schéma suivant :

- lot N°1 électricité/SSI/CVC
- lot N°2 plâtrerie/isolation
- lot N°3 métallerie/serrurerie
- lot N°4 mise en propreté/assainissement

Chaque lot est mono attributaire et conclu à prix global et forfaitaire uniquement, dont le prix est détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) de chaque lot.

Il ne comprend aucune tranche.

#### DUREE - DELAI D'EXECUTION :

Chaque lot démarre à compter de sa date de notification au titulaire du lot et s'achève à la réception sans réserves des travaux. Le délai d'exécution du marché comprend la période de préparation et le délai d'exécution des travaux.

#### QUESTIONS :

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée).

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat.

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

#### MODIFICATIONS :

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### VISITE DE SITE OBLIGATOIRE

La connaissance préalable du site ne suffit pas. Pour chaque lot, les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire sous peine de rejet de l'offre.

Les candidats devront s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de sécurité à l'adresse suivante : caf-dmts@quaibrantly.fr et devront se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque 6 jours avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, le « certificat de visite obligatoire » qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

#### VARIANTE

Aucun lot ne comprend de variante facultative ou obligatoire au sens du droit interne de la commande publique.

#### POSSIBILITE DE SOUMISSIONNER POUR UN OU PLUSIEURS LOTS

Il n'y a pas de limite quant au nombre maximal de lot pouvant être attribué à un soumissionnaire. Un soumissionnaire peut remettre une offre pour chaque lot du marché, dans le respect des conditions énoncées au présent règlement de la consultation.

Chaque lot est mono attributaire. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue de la phase de négociation, sera retenue si la note de la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne (27,50 points/55) suite à l'analyse des offres et de la phase de négociation. Une note inférieure au titre de la valeur technique est éliminatoire.

#### NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés de chaque lot. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse que les candidats auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

#### JUGEMENT DES CANDIDATURES

Pour chaque lot, les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

#### JUGEMENT DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse de chaque lot, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100).

Le prix sera noté à partir de la Décomposition du prix global et forfaitaire selon la formule suivante :

Note = (Montant de l'offre la plus basse x 40) / (Montant de l'offre du candidat analysé).

- Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique à remettre (notée sur 55 points/100) sous décomposée comme suit :

- Sous-critère 1 noté 10 points /55 : appréciation de la qualité des matériaux et finitions utilisés sur la base de certificats, fiches techniques et fiches de sécurité.

- Sous-critère 2 noté 10 points /55 : appréciation de la composition de l'équipe dédiée et des moyens matériels prévus spécifiquement pour notre marché appréciée à partir de l'organigramme, des CV détaillés et de la liste des matériels utilisés sur le chantier.

- Sous-critère 3 noté 20 points /55 : délais d'exécution du marché proposés avec les mesures permettant de justifier le respect de ces délais (ces délais ne devront pas dépasser le délai plafond de 44 semaines prévu au CCAPC).

- Sous-critère 4 noté 15 points /55 : méthodologie de l'exécution des travaux

- Critère n°3 : Valeur environnementale (notée sur 5 points/100) sous décomposée comme suit :

Pertinence des performances en matière de développement durable et d'utilisation de produits recyclés, notamment concernant la gestion des déchets de chantier, la limitation des volumes et quantités de déchets, les modalités de collecte, le suivi des déchets et les objectifs de valorisation

La somme des notes financière, technique et environnementale par candidat donne un total sur 100 points.

L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue des négociations, sera retenue si la note de la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne (27,50 points/55) suite à l'analyse des offres et de la phase de négociation. Une note inférieure au titre de la valeur technique est éliminatoire.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 03 octobre 2018

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Service juridique, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Electricité/SSI

Partie électricité :

- la distribution et l'entretien des installations électriques communes au chantier,
- la création de plusieurs blocs de prise par niveau comprenant prises de courant et prises RJ45,
- la zone d'éclairage par niveau contrôlée par une commande sera divisée en deux,
- les commandes des éclairages seront actionnées manuellement, avec un raccordement à la GTC (Gestion Technique Centralisée) permettant l'établissement d'horaires spécifiques d'allumage de l'éclairage du silo,
- la création d'un éclairage pour la circulation du personnel,
- la création d'un éclairage pour les postes de travail fixe,
- la création d'un réseau indépendant pour les pièges lumineux.

Partie SSI :

- le traitement des remarques du rapport triennal,
- la création du réseau de détection multi-ponctuel.

Lot(s) 2 plâtrerie/isolation

Les travaux comprennent :

- La protection des niveaux d'interventions
- La reprise des anomalies d'étanchéité à l'air dont voici la liste:  
o Ouvertures dans la dalle du niveau « Jardin Bas »,

- o Ouvertures dans les parois en plâtre du noyau central,
- o Ouvertures au niveau de passages de gaines dans les parois en béton du noyau central,
- o Absence de calfeutrement des traversées du noyau central par les poutres,
- o Trappes non refermées,
- o Ouvertures dans le plafond du niveau R3,
- o Absence de calfeutrement des traversées de conduits dans la paroi extérieure
- o Ouvertures au niveau des jonctions de la structure

- Le remplissage des planchers JB et R2

Lot(s) 3 Metallerie/serrurerie

Les travaux se déclinent : - reprise des fixations des caillebotis existants. - création de poste de travail sous la forme d'un meuble métallique. - pose de bande de roulement posée sur les caillebotis - pose d'un plancher plein sur les caillebotis aux niveaux JB et R2

Lot(s) 4 Mise en propreté/assainissement

Les travaux consistent à réaliser un nettoyage complet des parois intérieures du volume du Silo Ouest sur les 6 niveaux. Ils se déclinent en plusieurs actions : - une action initiale avant travaux qui consiste à nettoyer deux planchers des niveaux JB et R2 - une action finale après travaux, qui consiste à nettoyer complètement les différentes parois verticales et horizontales quel que soit le type de matériaux.

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3307724**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris